



--

Le stage est encadré par un séminaire de pratique qui balise la recherche du lieu de stage, l'organisation concrète de celui-ci (telle que précisée dans la convention de stage), le suivi de son bon déroulement et enfin la rédaction du rapport de stage.

Le stage peut se combiner au mémoire de fin d'étude et peut se faire, moyennant certaines conditions, sur le lieu de travail. Il peut aussi se mener dans un centre de recherche pour autant que les activités de recherche envisagées touchent directement aux problématiques du master.

#### **Le travail de fin de cycle (mémoire)**

Par ailleurs, le programme prévoit la réalisation d'un mémoire de fin d'études qui personnalise l'investissement intellectuel de l'étudiant-e dans les matières traitées durant le master.

Le mémoire témoigne de la capacité de l'étudiant-e à mobiliser des savoirs hautement spécialisés, à l'interface de plusieurs domaines, pour réaliser une recherche personnelle et originale, débouchant sur de nouveaux savoirs, de nouvelles procédures ou de nouvelles pratiques. Au travers de son mémoire, l'étudiant-e montre qu'elle-il est capable de construire une expertise propre contribuant à renouveler non seulement les savoirs mais aussi les pratiques et les stratégies professionnelles d'un ou plusieurs domaines (cf. le niveau 7 du Cadre Francophone des Certifications).

Le mémoire et le séminaire d'accompagnement au mémoire comptent pour un volume substantiel du programme puisqu'ils correspondent à un total de 23 crédits répartis sur les deux blocs annuels standardisés.

## COMB2M - Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

---

La formation débouche sur le titre de master de type long en Stratégie de la communication et culture numérique. Elle est organisée dans le cadre du Décret définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études (7/11/2013) et correspond au niveau 7 du Cadre européen de certification. Le master vise le développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

Compétence 1.

Justifier, défendre et promouvoir des projets de communication, notamment auprès des organes de décision, depuis leur création jusqu'au reporting final (en ce compris le retour d'expérience de l'utilisateur-trice).

3.3.

Organiser la coopération, la collaboration et la participation autour des projets de communication, dans le cadre d'une organisation du travail hybride et évolutive ; encourager le partage des informations, des expériences et des innovations autour des projets de communication.

3.4.

Mettre en Œuvre un mode de gestion des projets et des équipes basé sur des techniques de collaboration numérique, une adaptation rapide aux changements endogènes et exogènes et une sensibilité aux enjeux de durabilité et d'inclusivité.

3.5.

Amorcer et accompagner la création de partenariats en intégrant des logiques culturelles diverses, y compris à un niveau international.

3.6.

Déceler les nouveaux besoins professionnels en communication créés par l'évolution de la société et des technologies numériques ; être à l'initiative de nouvelles pratiques ou de nouveaux métiers permettant de rencontrer ces nouveaux besoins.

Compétence 4.

Mobiliser et produire des connaissances en stratégie de la communication et en culture numérique de façon étayée et méthodique, dans le cadre d'une réflexion critique ou d'un projet de recherche.

4.1.

Posséder une connaissance approfondie des principales approches théoriques et méthodologiques de la recherche sur la communication et la culture numérique.

4.2.

A partir de savoirs multidisciplinaires, développer une réflexion critique et étayée sur les technologies numériques et leurs enjeux humains et sociétaux.

4.3.

Mener un projet de recherche original, en mobilisant avec discernement des ressources théoriques, méthodologiques et technologiques variées.

4.4.

Rendre compte d'une recherche et de ses résultats de façon claire, cohérente et structurée, par voie écrite et orale, et en respectant les exigences de la communication scientifique.

4.5.

Sur base de résultats de recherche, formuler des recommandations en matière de stratégie de communication de l'organisation et/ou conceptualiser de nouveaux dispositifs ou de nouvelles pratiques de communication.

4.6.

Actualiser ses savoirs et ses pratiques en mettant en Œuvre des techniques de veille sur les tendances et innovations communicationnelles et numériques.

## STRUCTURE DU PROGRAMME

---

Les unités d'enseignement du **premier bloc** annuel standardisé permettent aux étudiant-e-s de développer leurs compétences théoriques, stratégiques, technologiques et de recherche dans le domaine de la communication numérique. C'est également durant le premier bloc que les étudiant-e-s posent les bases théoriques et méthodologiques de leur mémoire.

Le premier quadrimestre du **deuxième bloc** annuel standardisé poursuit ce cheminement, tandis que le deuxième quadrimestre du bloc 2 est principalement dédié à la réalisation du stage (13 crédits) et du mémoire (16 crédits).

## COMB2M Programme

## PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

---

## Tronc Commun

---

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc  
annuel

1 2

### o Unités d'enseignement développant les connaissances théoriques

○ BCOMU2201	Identité numérique et enjeux sociaux	Renaud Maes Emmanuel Murhula Amisi Nashi	
-------------	--------------------------------------	--	--









## COMB2M - Informations diverses

## CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

## SOMMAIRE

- > [Conditions d'accès générales](#)
- > [Conditions d'accès spécifiques](#)
- > [Bacheliers universitaires](#)
- > [Bacheliers non universitaires](#)
- > [Diplômés du 2<sup>e</sup> cycle universitaire](#)
- > [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- > [Accès sur dossier](#)
- > [Procédures d'admission et d'inscription](#)

## Bacheliers universitaires

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques	
<b>Bacheliers universitaires de l'UCLouvain</b>				
<a href="#">Bachelier en information et communication</a> (Bruxelles Saint-Louis)		Accès direct		
<a href="#">Bachelier en information et communication (français-anglais)</a> (Bruxelles Saint-Louis)				
<a href="#">Bachelier en information et communication (français-néerlandais-anglais)</a> (Bruxelles Saint-Louis)				
<a href="#">Bachelier en information et communication</a> (Louvain-la-Neuve)				
<a href="#">Bachelier en information et communication</a> (Mons)				
<a href="#">Bachelier en sciences politiques, orientation générale</a> (Bruxelles Saint-Louis)				
<a href="#">Bachelier en sciences politiques, orientation générale (français-anglais)</a> (Bruxelles Saint-Louis)				
<a href="#">Bachelier en sciences politiques, orientation générale (français-néerlandais-anglais)</a>				

Bachelier : ingénieur de gestion (français-néerlandais-anglais)  
(Bruxelles Saint-Louis)

Bachelier : ingénieur de gestion (Louvain-la-Neuve)

Bachelier : ingénieur de gestion (Mons)

Bachelier en sciences humaines et sociales (Louvain-la-Neuve)

Bachelier en sciences humaines et sociales (Mons)

Bachelier en traduction et interprétation (Bruxelles Saint-Louis)



BA en communication - crédits supplémentaires entre 30 et 45

BA en e-business - crédits supplémentaires entre 30 et 45

BA en écologie sociale - crédits supplémentaires entre 30 et 45

BA en écriture multimédia - crédits supplémentaires entre 30 et

5. En cas d'admission, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès au programme.
6. Le jury signifie sa décision.
7. En cas de décision d'admission, le-a candidat-e effectue les [démarches liées à son inscription à l'université](#).

## Accès sur dossier

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

Sont notamment concernés par l'accès sur dossier :

- les diplômes de bacheliers de la Communauté française en communication appliquée, en assistant-e social-e, conseiller-ère social-e, en écologie sociale, en commerce extérieur, en informatique de gestion, en publicité, en arts plastiques, visuels et de l'espace : publicité. Un niveau B2 en anglais est recommandé.
- les diplômes équivalents aux "bacheliers non universitaires" (voir rubrique ci-dessus) de la Communauté flamande et de l'Union européenne : moyennant la preuve d'un niveau B2 en français ; un niveau B2 en anglais est recommandé.
- les diplômes équivalents aux "bacheliers non universitaires" (voir rubrique ci-dessus) hors Union européenne: moyennant la preuve d'un niveau B2 en français ; un niveau B2 en anglais est recommandé ; une distinction (14/20) sur la moyenne de cycle obtenue au diplôme est exigée.

Les enseignements supplémentaires éventuels (maximum 45 crédits) peuvent être consultés dans le [module complémentaire](#).

## Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).



## GESTION ET CONTACTS

---

**Pour toutes les études à horaire décalé  
(programme de bachelier, master comu#et#master de spécialisation)**

[espo-hd-slb@uclouvain.be](mailto:espo-hd-slb@uclouvain.be)

Bureau : Marais 119 - #3<sup>e</sup> étage - 3002

### Permanences

Lundi, mardi et jeudi de 16h30 à 18h.

Mercredi sur rendez-vous via Teams.

### Dérogation pour non-finançabilité

La [demande de dérogation](#) doit être introduite le 30 septembre au plus tard à l'adresse suivante : [derogation-inscription-slb@uclouvain.be](mailto:derogation-inscription-slb@uclouvain.be).

## Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/ESPB

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de la communication Saint-Louis ([ESPB](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

ESPB

Boulevard du Jardin Botanique 43 - bte

1000 Bruxelles

Mandat(s)

- Doyen : Abraham Franssen

Jury

- président: [Geoffroy Patriarche](#)
- secrétaire: [Laurence Mundschau](#)